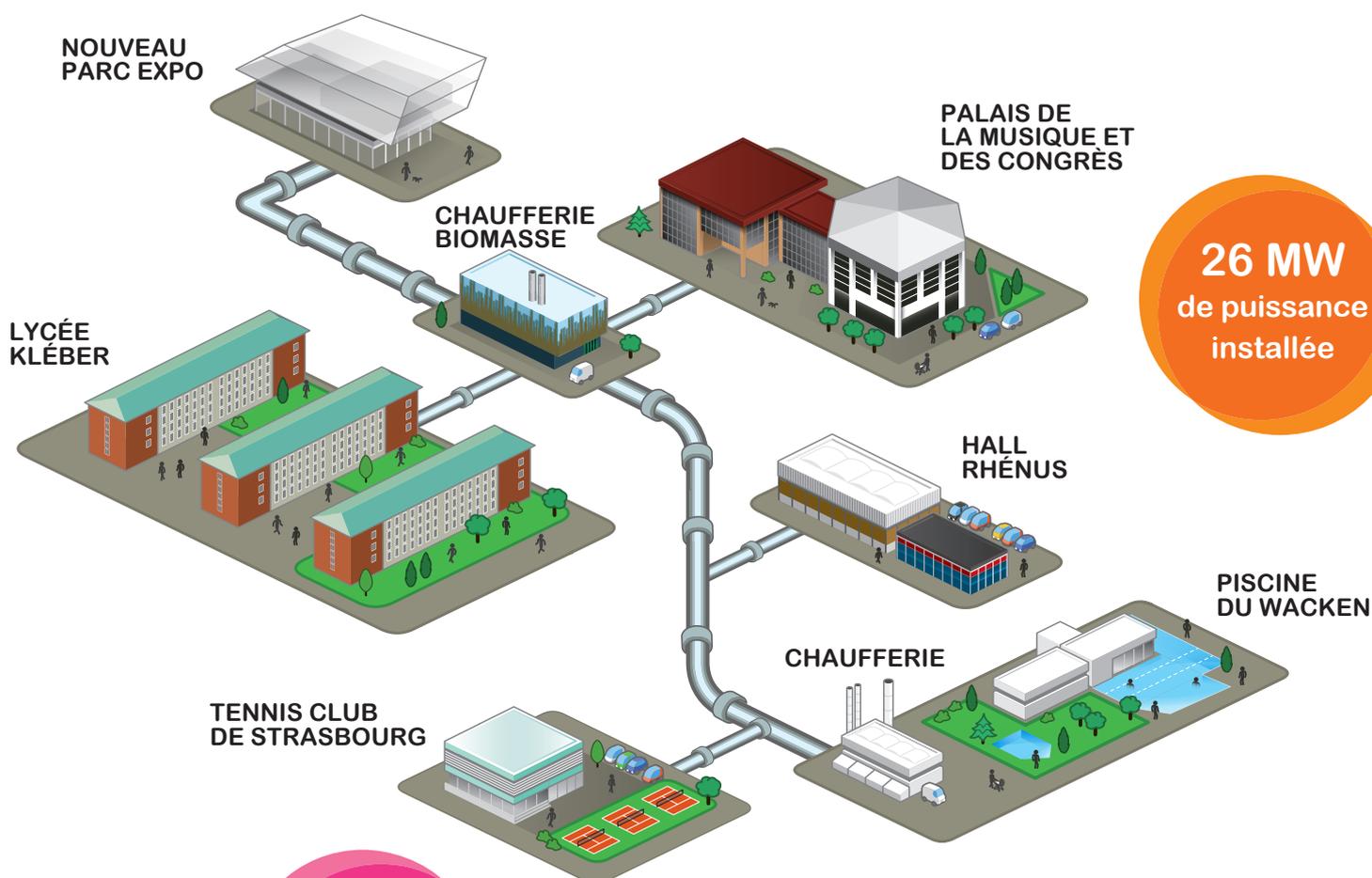


Qu'est ce qu'un réseau de chaleur ?

Un réseau de chaleur urbain est constitué d'une chaufferie collective et d'un réseau de canalisations enterrées qui transportent la chaleur sous forme d'eau chaude. Le réseau de chaleur alimente toute sorte de bâtiments tels que des écoles, des immeubles ou des bureaux.

À l'entrée de chaque immeuble, le réseau de chauffage urbain communique sa chaleur au réseau de distribution interne de l'immeuble.

La chaleur ainsi échangée permet de réchauffer l'eau qui approvisionne les radiateurs/planchers chauffants et l'eau chaude sanitaire utilisée pour faire la vaisselle, se doucher ou se laver les mains.



26 MW
de puissance
installée

Près de
30 GWh
de fourniture
de chaleur

Plus de
7 000
tonnes de
rejets CO₂
évités / an

soit
l'équivalent des
émissions d'environ
3500
véhicules*
sur une année

* Véhicule diesel standard
parcourant 15 000 km par an

Les avantages du réseau de chaleur

écologiques

- ✓ Une chaleur propre produite à partir d'énergies renouvelables (géothermie faible profondeur, solaire thermique, biomasse, biogaz, etc).
- ✓ La centralisation des moyens de production permet de mesurer, **contrôler et maîtriser les émissions** (particules fines, CO₂, etc)

financiers

- ✓ Une évolution des prix maîtrisée grâce à la possibilité d'arbitrer entre les différentes énergies disponibles.
- ✓ Des équipements financés, entretenus et renouvelés par l'exploitant.
- ✓ Une énergie avec une TVA à 5,5 %.

Comment fonctionne votre réseau de chaleur ?

Votre chaufferie est composée de **chaudières biomasses** qui brûlent de la plaquette forestière et de la rafle de maïs. Les chaudières biomasses sont équipées des **systèmes de filtration les plus performants sur le marché.**

Ensuite, en fonction des besoins en chaleur du réseau, des **chaudières alimentées au gaz naturel** peuvent faire le **complément en énergie** en période de grands froids ou de consommations importantes.

Des ballons de stockage d'eau chaude permettent de lisser les pics de consommation en journée.

Nos conseils pour maîtriser vos charges

Pour un logement récent de 70 m², chauffé à 21°C*, occupé par 3 personnes, les consommations annuelles doivent être de l'ordre de :

- 20 à 30 m³ d'eau chaude sanitaire (et 50 à 70 m³ d'eau froide par an)
- Consommation de chauffage de 2500 kWh

Si votre facture fait apparaître des valeurs bien plus élevées, voici les points à examiner :

- Le chauffage est-il réglé à une température raisonnable (21°C) ? Est-elle réduite la nuit ou lors de vos absences ?
- Est-ce que les compteurs fonctionnent correctement ?

- Le programmateur de chauffage de votre appartement fonctionne-t-il correctement ?
- Y a-t-il des robinets qui sont restés grands ouverts sur des radiateurs ou sont défectueux dans les gaines techniques ?

Si, malgré ces conseils, votre facture semble toujours élevée, nous vous invitons à vous rapprocher de votre syndic ou bailleur qui se rapprochera de l'exploitant afin d'analyser votre situation.

** soit 2°C de plus que la température réglementaire*



14 Place des Halles
67082 Strasbourg Cedex

www.r-cu.fr